



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie

District des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



Contact Réfèrent COVID-19 du District :
Mr CHAOUI Abdelali – Membre du Comité Directeur
Email : covid19po@pyrenees-orientales.fff.fr
Téléphone : 07 50 67 33 22

**JOURNAL OFFICIEL
NUMERIQUE DU
DISTRICT DE
FOOTBALL DES
P-O PAYS CATALAN**

**Tél : 04.68.54.61.11
B.P. 51501
66101 Perpignan
Cedex**

**secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr
<http://pyrenees-orientales.fff.fr>**

L'OFFICIEL 66

Saison 2021/2022

Horaire d'ouverture :

Lundi 9h-12h30/14h-17h
Mardi 9h-12h30/14h-18h
Mercredi 9h-12h30/14h-18h
Jeudi 9h-12h30/14h-18h
Vendredi 9h-12h/14h-17h

N° d'astreinte des ELUS le
WEEK-END (uniquement)
du vendredi après 17h00
jusqu'au dimanche 15h00
en cas d'alerte météo et
circonstances
exceptionnelles
(décès , accident ...) :

06 10 84 48 53



**L'OFFICIEL 66 N°31 DU 25/03/22
SAISON 2021/2022**

**L'OFFICIEL 66 N°31 DU 25/03/22 SAISON
2021/2022**

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



Lancement campagne projets sportifs fédéraux 2022

À la suite de la campagne 2021 comptabilisant près de **1 700 actions** soutenues et représentant plus de **5,3 millions d'Euros attribués aux porteurs de projet**, la Fédération relance pour la 4^e année consécutive la gestion du dispositif « Projets Sportifs Fédéraux » (PSF) de l'Agence Nationale du Sport (ANS) au profit de ses clubs affiliés et instances déconcentrées.

La Fédération poursuit ainsi la mise en adéquation des attributions de subventions en faveur des projets portés par ses clubs par rapport à ses **priorités de développement**, à savoir :

- **La diversification de ses pratiques**
- **Le développement de la pratique féminine**
- **Le développement du football loisir**
- **La structuration de ses clubs**
- **Le développement du Programme Educatif Fédéral**
- **La dynamisation de l'arbitrage amateur**

Chaque porteur de projet pourra solliciter une subvention **pour 3 actions au maximum**. Un seul et unique dossier par porteur de projet (comprenant 1, 2 ou 3 action(s)) devra être créé et déposé sur Le Compte Asso. Le dossier devra être déposé **au plus tard le 31 mai 2022** sur la plateforme [Le Compte Asso](#).

Pour être financée sur la campagne 2021, l'action doit impérativement avoir commencé **avant le 31 décembre 2022**

Retrouvez **les conditions d'éligibilités et de financement ainsi que les actions éligibles** dans les notes de cadrage FFF ANS (clubs et instances) disponibles [ici](#).

De plus, dans le cas où vous avez bénéficié d'une subvention ANS en 2021, le **bilan de votre action 2021** devra être saisi de manière dématérialisée sur le Compte Asso **avant le 30 juin 2022** (voir Partie 04 dans les notes de cadrage). Pour toute question relative à cette campagne FFF ANS PSF, vous pouvez nous contacter par mail (campagne-ans@fff.fr)

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Programme de formation 2022 CDOS 66



CDOS
PYRÉNÉES
ORIENTALES

PROGRAMME DE FORMATION 2022

Comité Départemental
Olympique et Sportif
des Pyrénées-Orientales

Maison Départementale des Sports
Rue René Duguay-Trouin
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 63 32 68
cdos66@wanadoo.fr

<http://pyreneesorientales.franceolympique.com>
<https://www.facebook.com/ComiteOlympique66/>

THÉMATIQUE VIE ASSOCIATIVE

**Mon Club 3.0 Mise en place
d'une stratégie de développement
efficace et innovante**

Samedi 2 avril - 9h à 17h
Maison Départementale des Sports



**Formation Jeunes Bénévoles
Dirigeants (16/25 ans)**

Semaine du 25 au 29 avril
Grand Stade des Capellans - Saint-Cyprien

**Prise en charge personne
en situation de handicap dans
le projet de ma structure
(public sport adapté)**

Samedi 14 mai - 9h à 12h
Maison Départementale des Sports

**Prise en charge personne
en situation de handicap dans
le projet de ma structure
(public handisport)**

Lundi 19 septembre - 18h30 à 21h30
Maison Départementale des Sports

**Rôle du Président et du
Secrétaire Général**

Jedi 06 Octobre - 18h à 21h
Maison Départementale des Sports

**Rôle du Trésorier - Initiation à
la comptabilité d'une association**

Samedi 08 Octobre - 9h à 12h
Maison Départementale des Sports

THÉMATIQUE SPORT SANTÉ

**Prévention et Secours
Civique Niveau 1 : 3 sessions**

Samedi 23 avril - 8h30 à 18h
Samedi 17 septembre - 8h30 à 18h
Samedi 3 décembre - 8h30 à 18h
Maison du Cercle des Nageurs Sauveteurs
Piscine Municipale Louis de Luca - SAINT-ESTEVE



Recyclage PSC1
Samedi 11 juin 2022 - 8h30 à 12h
Maison du Cercle des Nageurs Sauveteurs
Piscine Municipale Louis de Luca - SAINT-ESTEVE

THÉMATIQUE INFORMATIQUE COMMUNICATION

Réaliser un Montage Vidéo

Samedi 18 juin - 9h à 17h
Maison Départementale des Sports



**Communication interne et
externe de mon association**

Samedi 24 septembre - 9h à 17h
Maison Départementale des Sports



**Formation décentralisée Céret :
Utiliser les réseaux sociaux pour
optimiser la communication
de mon association**

Samedi 15 octobre - 9h à 12h
Salle de l'Union - Céret

Quelles démarches à suivre pour s'inscrire aux formations ?

En ligne : Tapez « CDOS 66 » dans votre moteur
de recherche.

Par Courriel : cdos66@wanadoo.fr

Par Téléphone : 04 68 63 32 68



Pour plus d'informations, nous vous
invitons à consulter le site du CDOS.

N.B : Toutes les formations
accompagnées de ce logo sont
des formations pour lesquelles
une participation est demandée.



Bureau du Comité Directeur

REUNION DU 23/03/22

Président : WATTELLIER Eric

Président Délégué : WATTELLIER Marc

Vice-Présidente : Aline GARRIGUE

Secrétaire Général : GRISORIO Vincent

Secrétaire Adjointe : Sandrine DOMART (excusée)

Trésorier Général : Christophe SALMERON

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Bureau du Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

CORRESPONDANCE

FFF : du 21/03/22, concernant la campagne ANS 2022. Pris note.

Amicale des Educateurs du Gard : du 22/03/22, demande d'aide financière pour l'organisation de son AG des 21-22/10/22 à Nîmes. Avis défavorable.

Mairie de Toulouges : du 22/03/22, informant que la Halle des Sports Naturopole n'est pas disponible pour la Finale de Coupe du Roussillon Futsal du 17/06/22. Pris note.

SDJES 66 – CDOS 66 : du 22/03/22, informant qu'une réunion en visio sur les aides à l'emploi sportif aura lieu le 28/03/22 à 18h00. Pris note, M. Christophe SALMERON participera à cette séance.

CONDOLEANCES

Le Comité Directeur présente ses sincères condoléances à l'éducateur de l'équipe U17 D2 de PERPIGNAN AC.

Le Président
Eric WATTELLIER

Le Secrétaire Général
Vincent GRISORIO



Commission des Compétitions Séniors & Jeunes

REUNION DU 22/03/22

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire Championnats Séniors : Jean-Marie LEWANDOWSKI

Secrétaire Championnats Jeunes : Régis SANCHEZ

Présents : Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Fabrice OREGLIA, Vincent VANDEVILLE

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

MATCHES SENIORS REMIS DU 20/03/22

- D1 N°50108.2 BECE VALLEE DE L'AGLY / FC LE SOLER du 20/03, à jouer avant le 10/04, remis au 30/03/22 (accord des 2 clubs).
- D1 N°50104.2 USEPMM-CABESTANY 3 / SP PERPIGNAN NORD 2 remis au 17/04
- D1 N°50102.2 FC BAHO-PEZILLA / ENT. SALANCA-PIA remis au 17/04
- D1 N°50106.2 FC THUIR / FC ALBERES-ARGELES 2 à jouer en semaine avant le 10/04 (matches remis pour Thuir jusqu'au 17/04)
- D2 N°50029.2 SALEILLES OC / ELNE FC 2 remis au 17/04
- D2 N°50025.2 US BOMPAS / FC VINCA remis au 27/03
- D2 N°50027.2 FC CERET / SO RIVESALTES 2 remis au 17/04
- D2 N°50026.2 RF CANOHES TOUL. / FC CERDAGNE remis au 17/04
- D3 N°50396.2 FC LE SOLER 2 / ENT. SALANCA-PIA 2 remis au 17/04
- D3 N°50398.2 HAUT VALLESPIR / USEPMM-CABESTANY 4 remis au 17/04
- D3 N°50394.2 RF CANOHES TOUL. / FC DES ASPRES remis au 17/04
- D4 N°51222.2 ST CYPRIEN 2 / ATAC 2 remis au 27/03
- D4 N°51772.2 FC BAHO-PEZILLA 2 / AJ BAS VERNET remis au 17/04
- D4 N°51774.2 OCP 3 / BECE VALLEE DE L'AGLY 2 remis au 17/04
- D4 N°51224.2 ASC ST NAZAIRE / HAUT VALLESPIR 2 remis au 27/03
- D4 N°51773.2 FC THUIR 3 / FC POLLESTRES remis au 17/04

AUTRE MATCH REMIS

- Le match de ¼ de Finale CR Séniors FC LAURENTIN / USEPMM N°24420112, à jouer avant le 01/04/22, est fixé au mercredi 30/03 à 20h00 (accord des deux clubs)

MODIFICATION PLANNING DE JOURNEE

- Le match D3 N°23813572 FC DES ASPRES / FC VILLELONGUE du 03/04 est avancé au 02/04/22 (accord des 2 clubs).
- Le match D4 N°23911896 FC ST CYPRIEN 2 / ATAC 2 du 27/03 se jouera à 13h00 en ouverture d'une rencontre de R1 Féminine.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

MATCHES JEUNES REMIS DES 19-20/03/22

- U19 D1 du 19/03 N°51660.2 ASC ST NAZAIRE / HAUT MINERVOIS remis au 27/03
- U17 D1 du 19/03 N°52391.2 ELNE FC 2 / FC LE SOLER remis au 30/03
- U17 D1 du 19/03 N°52394.2 US BOMPAS / USEPMM remis au 30/03
- U17 D1 du 19/03 GR. COLLIOURE - PORT-VENDRES / FC LATOUR BAS ELNE remis au 30/03
- U17 D2 A du 19/03 N°52501.2 FC DES ASPRES / RF CANOHES TOULOUGES remis au 30/03
- U17 D2 A du 20/03 N°52500.2 USEPMM 2 / PERPIGNAN AC remis au 30/03
- U17 D2 B du 20/03 N°52529.2 ASPM / FC ST CYPRIEN remis au 30/03
- U17 D2 B du 19/03 N°24244374 SO RIVESALTES / FC LAURENTIN remis au 30/03
- U17 D2 B du 20/03 N°52529.2 ASPM / FC ST CYPRIEN remis au 30/03
- U15 D1 du 19/03 N°52363.2 CABESTANY OC / PERPIGNAN AC remis au 30/03
- U15 D1 du 20/03 N°52366.2 FC LE SOLER 2 / USEPMM 2 remis au 13/04
- U15 D2 A du 19/03 N°52738.2 FC LATOUR BAS ELNE / SP PERPIGNAN NORD remis au 30/03
- U15 D2 A du 19/03 N°52739.2 FC THUIR 2 / FC CERET remis au 30/03
- U15 D2 B du 19/03 N°52765.2 USEPMM 3 / AS PRADES remis au 06/04
- U15 D2 B du 19/03 N°52766.2 ENT. PIA-CLAIRA / FC LAURENTIN 2 remis au 30/03
- U15 D2 C du 19/03 N°52797.2 SALEILLES OC / ENT. BECE – BAHO-PEZ remis au 30/03
- U13 D1 du 19/03 N°52335.2 ELNE FC / USEPMM 3 remis au 13/04
- U13 D1 du 19/03 N°52333.2 ATAC / FC ALBERES-ARGELES 3 remis au 30/03
- U13 D1 du 19/03 N°52334.2 FC DES ASPRES / CANET RFC remis au 30/03
- U13 D2 A du 19/03 N°53101.1 ST CYPRIEN / NEFIACH remis au 26/03
- U13 D2 B du 19/03 N°53167.1 FC LE SOLER 2 / SP PERPIGNAN NORD 3 remis au 30/03
- U13 D2 B du 19/03 N°53170.1 US BOMPAS / FC ALBERES-ARGELES remis au 30/03
- U13 D2 C du 19/03 N°53232.1 RF CANOHES TOUL. / ATAC 2 remis au 30/03
- U13 D2 C du 19/03 N°53236.1 FC CERET / ASPTT-USEPMM remis au 06/04
- U13 D2 C du 19/03 N°53237.1 OCP 2 / USEPMM 5 remis au 30/03
- U13 D2 C du 19/03 N°53234.1 ELNE FC 2 / FC LAURENTIN 2 remis au 30/03
- U13 D3 A du 19/03 N°53299.1 CABESTANY OC 2 / FC THUIR 2 remis au 30/03
- U13 D3 A du 19/03 N°53298.1 CLAIRA-PIA / SO RIVESALTES 2 remis au 30/03
- U13 D3 B du 19/03 N°53383.1 US BOMPAS / RF CANOHES TOULOUGES remis au 30/03
- U13 D3 B du 19/03 N°53385.1 FC LE SOLER / PERPIGNAN AC 2 remis au 30/03
- U13 D3 B du 19/03 N°24251524 ENT. TROUILLAS-FOURQUES / FC LE BOULOU SJPC remis au 30/03
- U13 D3 B du 19/03 53384.1 SALEILLES / PEYRESTORTES remis au 30/03

AUTRES MATCHES REMIS

- U17 D1 du 23/03 N°52418.1 COLLIOURE – PORT VENDRES / USEPMM remis au 06/04
- U17 D1 du 19/03 N°52392.2 FC THUIR / FC LE BOULOU SJPC, initialement remis au 26/03, reporté au 06/04
- U17 D1 du 23/03 N°52415.1 FC LE SOLER / FC LE BOULOU SJPC remis au 13/04



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- U17 D1 du 23/03 N°52416.1 ELNE FC 2 / US BOMPAS remis au 06/04
- U17 D2 A du 23/03 N°52525.1 USEPMM 2 / AS PRADES remis au 13/04
- U17 D2 A du 23/03 N°52524.1 PAC / RF CANOHES TOULOUGES remis au 06/04
- U17 D2 B du 23/03 N°52552.1 FC LAURENTIN / FC ST CYPRIEN reporté au 02/04/22
- U15 D1 du 30/03 N°52390.1 USEPMM 2 / FC CERDAGNE redaté au 06/04
- U15 D2 A N°52763.1 du 23/03 FC LATOUR BAS ELNE / FC CERET remis au 06/04
- 15 D2 B du 23/03 N°52791.1 ENT. CLAIRA-PIA / ASPM remis au 06/04
- U15 D2 C du 23/03 NEFIACH SPORTS / ATAC 2 remis au 16/04
- U15 D2 C du 23/03 N°52824.1 RF CANOHES TOULOUGES / CABESTANY OC 2 remis au 30/03
- U13 D2 A du 23/03 N°53097.1 USEPMM 2 / FC ALBERES-ARGELES 2 remis au 06/04
- U13 D2 A N°53095.1 du 23/03 NEFIACH SPORTS / AS BAGES remis au 16/04
- U13 D2 B N°53162.1 du 12/03 FC LATOUR BAS ELNE 2 / US BOMPAS remis au 06/04
- U13 D2 B N°24251230 du 12/03 SALEILLES OC / PRADES remis au 27/03
- U13 D2 C du 23/03 N°53229.1 USEPMM 5 / FC PIA remis au 06/04
- U13 D2 C du 23/03 N°53227.1 FC POLLESTRES / OC PERPIGNAN 2 remis au 06/04
- U13 D2 C du 26/03 N°24251302 FC PIA / CANET RFC 4 remis au 13/04
- U13 D3 B N°53379.1 PAC 2 / SALEILLES OC 2 du 12/03, initialement remis au 26/03, reporté au 30/03 (stade du Parc des Sports occupé par la Finale Départementale U13 PITCH)

RAPPEL Article 9 Epreuves Officielles

Les notifications destinées au District et à l'adversaire, devront être adressées ou envoyées par la boîte officielle au plus tard, le Lundi précédant le jour de la rencontre, lorsque celle-ci est fixée au Samedi ou au Dimanche, **ou dans les délais prescrits (5 jours) pour une rencontre éventuellement fixée à un autre jour de la semaine**

DEMANDES DE REPORT DE MATCH

CANET RFC : demandant le report du match U13 D1 du 26/03/22 CANET RFC 3 / ELNE FC au mercredi 30/03 à 16h00 (manque accord du club adverse)

FC LAURENTIN : demandant le report du match U15 D2 B du 23/03 AS PRADES / FC LAURENTIN 2, sous réserve d'accord écrit des 2 clubs, la rencontre sera reportée au 16/04

AMENDE

SALEILLES OC : **50€** notification journée du 12-13/03/22 hors délai (envoyée par e-mail le jeudi 10/03 à 15h35)

CONDOLEANCES

La Commission présente ses sincères condoléances à l'éducateur de l'équipe U17 D2 de PERPIGNAN AC.

Le Président
J-C DELATTRE

Les Secrétaires
J-M LEWANDOWSKI
R. SANCHEZ

Commission des Féminines

REUNION DU 23/03/22

Présidente : Zakia MAALOU

Secrétaire : Manon ALLIEU

Présents : Patricia BREUX, Annick COUEFFEC, Jean-Pierre COUCHEZ, Charles PLANAS, Pascale VILANOVE

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

Ordre du jour :

- traitement des affaires courantes,
- enregistrement des résultats,
- vérification des classements.

MATCHES REMIS

- U16F du 19/03 N°53594.1 UF LEZIGNAN / FC LE BOULOU SJPC remis au 24/04 (déjà 1 match remis pour LEZIGNAN le 17/04)
- FEMININES SENIORS A 8 du 20/03 N°51881.2 FC THUIR / FC POLLESTRES 2 remis au 17/04
- FEMININES SENIORS A 8 du 20/03 N°51878.2 HAUT VALLESPIR / ELNE FC remis au 17/04

La Présidente
Zakia MAALOU

La Secrétaire
Manon ALLIEU



Commission du Statut De l'Arbitrage

PROCES-VERBAL N°4 - REUNION DU 18/03/22

Président : Jean-Luc GARCIA

Présents : Hassan ACHLOUJ, Jean-Claude DELATRE, Raymond VASQUEZ

Absents Excusés : Guillaume DROPSIT, Damien ENFRIN, Abderrazak SOUSSI

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

Les présentes décisions sont susceptibles de recours, dans un délai de 7 jours, devant la Commission d'Appel du District de football des P.O., dans les conditions de forme et de délai prévues par les Art. 188, 189 et 190 des R.G. de la F.F.F.

Rappel procès-verbal du Comité Exécutif – Réunion du 06/05/21

Modification de certaines dates :

Concernant le calendrier relatif au Statut de l'Arbitrage pour la saison 2021/2022, les trois dates suivantes sont modifiées :

- La date du premier examen de la situation des clubs **est repoussée du 31 janvier au 31 mars 2022** ;
- La date limite de publication de la liste des clubs en infraction **est repoussée du 28 février au 30 avril 2022** ;
- La date du second examen de la situation des clubs (avec vérification du nombre de matches effectués par les arbitres), **est repoussée du 15 au 30 juin 2022**.

1. SITUATION DES CLUBS DES P-O AU 18/03/22 EVOLUANT EN COMPETITIONS DEPARTEMENTALES

Pour les équipes évoluant en National et Régional, décision sera prise par la LIGUE D'OCCITANIE (Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage) :

DEPARTEMENTAL 1 : OBLIGATION DE 2 ARBITRES DONT 1 ARBITRE MAJEUR

AS THEZA ALENYA CORNEILLA 582305 :

2545758962 AGCA Ramazan, représente à l'AS PERPIGNAN MEDITERRANEE (club formateur) jusqu'au 01/07/2023

2545271495 KESSAD Mohamed El Mehdi, représente à l'AS PERPIGNAN MEDITERRANEE (club formateur) jusqu'au 01/07/2023

2548376164 LAURET Noah

► **MANQUE 1 ARBITRE**

FC ALBERES-ARGELES 2 552756 : voir équipe première



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

FC BAHO-PEZILLA 552765 :

2548293533 ALVARO Chloé

1420595252 ALVARO Stéphane

1438914000 GUERIoT Christophe continue à représenter son club formateur l'AS BAGES (5530449) jusqu'au 01/07/2022 (dernière saison)

FC BECE VALLEE DE L'AGLY 525220 :

2329969618 ANDRE CARDOSO Mario

2545073883 BATALLA LLASAT Ignaki

1405331150 NADIR Abdennabi

2546986586 SERRA PUIG Gabriel

2545530108 ALBANELL HIEGEL Cyril (stagiaire FIA 26-27/02 – 06/03/22)

SALANCA FC 581333 :

1411074617 MARTINEZ Rémi

► **MANQUE 1 ARBITRE**

FC LE BOULOU SJPC 554333 :

2543243039 BUSSIERE Thomas

1976812821 DEMANNE Bertrand

FC SOLERIEN 523708 :

1438911377 GIL Boris

1420394025 QUILES Miguel

1445318096 RODRIGUES Leonel

9603739750 AMIAR Kamel (stagiaire FIA 30-31/10 – 01/11/21)

SP PERPIGNAN NORD 2 553097 : voir équipe première

OC PERPIGNAN 2 553264 : voir équipe première

FC ST CYPRIEN 580858 :

2548532079 BONNET Laura

1420595738 CANAL Romain

2318077476 KERHACHE Julie

1799621273 PARES Thierry

2547701242 GAUTERON Eliott (stagiaire FIA 30-31/10 – 01/11/21)

ENTENTE USEP MM 530100 / CABESTANY OC 531415 :

▪ **USEPMM 530100** : voir équipe 1^{ère}

▪ **CABESTANY OC 531415** :

2544046702 KARA Emre

2543965287 SALMERON Tristan

2546804770 SOTO Lucas (stagiaire FIA 30-31/10 – 01/11/21)

FC THUIRINOIS 530112 :

2320418098 CAZORLA Bruno

9603298973 CAZORLA Célya

2545484309 CAZORLA Florian

2546615358 CRESCI Dorian

2545916243 HALAILI Ibrahim

1976835098 DELATTRE Matthieu (stagiaire FIA 30-31/10 – 01/11/21)



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

FC VILLELONGUE 552712 :

2544285517 OSTERMANN Jérémy
2546823856 VIERS Morgane (stagiaire FIA 30-31/10 – 01/11/21)

DEPARTEMENTAL 2 : OBLIGATION D'1 ARBITRE

AS BAGES 530449 :

9602851300 TADDEI Loic
1465318101 TAL HOUARN Cyril
1438914000 GUEROT Christophe *représente le club jusqu'au 01/07/2022 (dernière saison)*
9602573672 KONATE Adama (stagiaire FIA 26-27/02 – 06/03/22)

US BOMPAS 526383 :

1420149602 BAYEKOLA MILANDOU Christian
2543570719 DEPOUX Ludovic
2546913952 AMISNAU Mohamed (stagiaire FIA 30-31/10 – 01/11/21)
2020304499 MANCEAU Sébastien (stagiaire FIA 26-27/02 – 06/03/22)

RF CANOHES TOULOGES 527791 :

2458315880 HALNA Nils
2318046429 KROL Mathieu, *représente à le SP PERPIGNAN NORD (club formateur) jusqu'au 01/07/2023*

FC CERET 530387 :

9602559752 ES SATE Badr Eddine

ELNE FC 2 530097 : voir équipe première

RC PERPIGNAN SUD 564036 :

2545091059 BOUZIANI Mohamed : **licence arbitre 2021/2022 au club non enregistrée**
► **MANQUE 1 ARBITRE**

SO RIVESALTAIS 2 : voir équipe première

FC CERDAGNE FONT-ROMEU CAPCIR 525767 :

1799621872 CLEMENTE Cédric
2544962761 PONCET Alexis (stagiaire FIA 26-27/02 – 06/03/22)

SALEILLES OC 528678 :

1438905018 VILA Philippe

FC THUIR 2 : voir équipe première

FC VINCA LES AMIS DE CEDRIC BRUNIER 551010 :

1455320794 KHERCHOUCHE Hamed
1495313126 MENDEZ Thomas

DEPARTEMENTAL 3 : OBLIGATION D'1 ARBITRE

OL DU HAUT VALLESPIR 549339 :

9603739735 AMARA Nadir (stagiaire FIA 30-31/10 – 01/11/21)

FC ALBERES-ARGELES 3 : voir équipe première



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

FC BANYULS DELS ASPRES 539217 :

2544148846 FERRER Alexandre
1465314693 HAIMICHE Zouheir
2547002859 SANDLER Florian
1956819282 VIGNERON Maurice (stagiaire FIA 26-27/02 – 06/03/22)

RF CANOHES TOULOUGES 2 : voir équipe première

SALANCA FC 2 : voir équipe première

FC BARCARES MEDITERRANEE 581666 :

1931239851 BAR Alexis
1420481092 MAACHI FARID représente ELNE FC (club formateur) pour la dernière saison (2021/2022)

FC SOLERIEN 2 : voir équipe première

SP PERPIGNAN NORD 3 : voir équipe première

ENTENTE USEPMM 530100 / CABESTANY OC 531415 : voir équipe première

FC LAURENTIN 2 : voir équipe première

FC VILLELONGUE 2 : voir équipe première

FC VINCA LES AMIS DE CEDRIC BRUNIER 2 : voir équipe première

DEPARTEMENTAL 4 : OBLIGATION D'1 ARBITRE

AS THEZA ALENYA CORNEILLA 2 585305 : voir équipe première

OL DU HAUT VALLESPER 2 549339 : voir équipe première

FC BAHU-EZILLA 2 552765 : voir équipe première

FC BECE VALLEE DE L'AGLY 2 525220 : voir équipe première

FC LATOUR BAS ELNE 581934 :

9603599657 CALLEJON Nina (stagiaire FIA 30-31/10 – 01/11/21)
2546632668 HADDAD Jibril (stagiaire FIA 30-31/10 – 01/11/21)
2546025585 PARAYRE Romain (stagiaire FIA 30-31/10 – 01/11/21)

FC LE BOULOU SJPC 2 554333 : voir équipe première

OC PERPIGNAN 3 553264 : voir équipe première

AS JEUNES DU BAS VERNET 560894 : Aucun arbitre – **dérogation 1^{ère} année d'affiliation**

► **MANQUE 1 ARBITRE**

RC PERPIGNAN SUD 2 564036 : voir équipe première

LES CHAMPIONS ST JACQUES 560631 : FORFAIT GENERAL



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

FC POLLESTRES 538526 :

1411079537 GENIEVRE Thierry
1405324958 DAUSE Vincent (stagiaire FIA 30-31/10 – 01/11/21)
9603121696 MARTIN Axelle (stagiaire FIA 30-31/10 – 01/11/21)
2547503870 ROYER Greg (stagiaire FIA 26-27/02 – 06/03/22)

AS PRADES 529240 :

2548003567JOLY Jimmy

SALEILLES OC 2 528678 : voir équipe première

FC ST CYPRIEN 2 580858 : voir équipe première

ASC ST NAZAIRE 536086 : Aucun arbitre

▶ **MANQUE 1 ARBITRE**

FC THUIR 3 530112 : voir équipe première

AS VILLENEUVE DE LA RIVIERE 547306 : Aucun arbitre

▶ **MANQUE 1 ARBITRE**

CLUBS DE JEUNES / FEMININS / FUTSAL NIVEAU DEPARTEMENTAL : OBLIGATION D'1 ARBITRE

L'article 41 du Statut de l'Arbitrage stipule que pour toutes les autres divisions (autres que les seniors libres), les clubs qui n'engagent que des équipes de jeunes ou de futsal ou de foot loisir ou de féminines : liberté est laissée aux assemblées générales de Ligue pour l'ensemble des districts qui la composent de fixer les obligations. La LFO a décidé qu'un arbitre par club pour ces compétitions est requis (l'équipe libre ou seniors compte pour équipe 1^{ère}). **Ce qui veut dire que les clubs de jeunes ou de futsal ou de foot loisir ou de féminines devront compter dans leur effectif au moins 1 arbitre pour 2021/2022.**

ESPOIR FEMININ PERPIGNAN 781262 : NON ACTIVITE TOTALE FEMININES SENIORS

CLUB FEMININ (équipes féminines U18R et U15R)

2548575720 BELKHODJA Wadiaa (stagiaire FIA 26-27/02 – 06/03/22)

2548066999 KADRI Kenzo stagiaire FIA 26-27/02 – 06/03/22)

GROUPEMENT COLLIOURE / PORT- VENDRES DE JEUNES 560890 :

- COLLIOURE 582402 : pas d'arbitre
▶ **MANQUE 1 ARBITRE**
- PORT-VENDRES 552886 : pas d'arbitre
▶ **MANQUE 1 ARBITRE**

FUTSAL BOURG-MADAME 582474 (FUTSAL) : pas d'arbitre

▶ **MANQUE 1 ARBITRE**

FC DE LA TET 536976 (JEUNES) : pas d'arbitre

▶ **MANQUE 1 ARBITRE**

FCRC NEFIACH SPORTS 582049 (JEUNES) : pas d'arbitre

▶ **MANQUE 1 ARBITRE**



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

FC BANYULS SUR MER 549599 (FUTSAL et JEUNES) :

▶ **MANQUE 1 ARBITRE**

TORREILLES FUTSAL 564234 (FUTSAL) : **dérogation 1^{ère} année d'affiliation**

▶ **MANQUE 1 ARBITRE**

PERPIGNAN AC 547018 (JEUNES) :

2545178756 TAOUIL Younes

AS PERPIGNAN MEDITERRANEE 553532 (JEUNES) :

1410902895 DAOUDI Abdelhalim

9603547093 AZRIKEN TALBI Adam (stagiaire FIA 26-27/02 – 06/03/22)

2547346299 GHARBAOUI Walid (stagiaire FIA 26-27/02 – 06/03/22)

2546624486 HADDAD Ylhiesse (stagiaire FIA 26-27/02 – 06/03/22)

ASPTT PAYS CATALAN 531230 (JEUNES) : pas d'arbitre

M. BEN AMAR Jamel, démissionnaire, arbitre non formé par l'ASPTT, couvre le club pour 2021/2022.

AS PEYRESTORTENCQUE 537962 (JEUNES) : pas d'arbitre

▶ **MANQUE 1 ARBITRE**

FC PIA 582126 (JEUNES) : pas d'arbitre

▶ **MANQUE 1 ARBITRE**

FC TROUILLAS 582523 (JEUNES) : pas d'arbitre

▶ **MANQUE 1 ARBITRE**

FC FOURQUES 541329 (JEUNES) : pas d'arbitre

▶ **MANQUE 1 ARBITRE**

2. CONDITION DE COUVERTURE ART. 34 STATUT ARBITRAGE

EXTRAIT PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LFO DU 29/05/21 :

STATUT ARBITRAGE - VALIDATION DU NOMBRE DE MATCHES :

En application de l'article 34 du Statut de l'Arbitrage, le Comité de Direction confirme, à l'unanimité le nombre de **20 rencontres** qu'un Arbitre doit diriger par saison pour lui permettre de représenter son Club.

Les clubs qui ne comptent pas d'arbitre ou pas suffisamment d'arbitres ont jusqu'au 31/03/2022 pour se mettre en conformité avec le Statut de l'Arbitrage. Il leur est demandé de présenter des candidats(es) aux sessions de formation organisées par la CDA lors de la saison 2021/2022.

A défaut, à l'issue de la saison 2021/2022, ils seront mis en « INFRACTION » à l'état du 30 juin 2022 et seront soumis à des sanctions financières et sportives pour la saison 2022/2023 (Art. 41 Statut de l'Arbitrage).

Pour la Commission
Le Président
Jean-Luc GARCIA

Commission des Terrains & Installations Sportives

REUNION DU 17/03/22

Coordinateur CDTIS / CRTIS : Marc WATTELLIER

Président : Gérard ANCEL

Secrétaire : Jean-Claude RICHARD

Présents : Didier CHOBEAUX, Jean-Luc GARCIA, Eric MOUSSET, Charles PLANAS

Excusés : Jean-Louis CAPDEVIELLE, Francis GOORIS

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

COMPTE RENDU VISITES EFFECTUEES

▪ CONTROLE ECLAIRAGE

PARC DES SPORTS : PERPIGNAN N°1, 2, 4
VILLELONGUE DE LA SALANQUE : Joseph RAYNAL
PEZILLA LA RIVIERE : ARMEL COSTA 1
PRADES : THIERRY CAYUELA
St CYPRIEN : GASTON GODAIL
ALENYA : RAYMOND HERNANDEZ
LATOUR BAS ELNE : MUNICIPAL

VISITES PROGRAMMEES

▪ CONTROLE TERRAIN

CANOHES : STADE ASPTT le 28/03/2022 à 11h. MM. PLANAS – CHOBEAUX
LE BARCARES : STADE DE LA MER 2 le 28/03/2022 à 10h30. MM. MOUSSET – RICHARD
ST ANDRE : STADE MUNICIPAL le 31/03/2022 à 10h30. MM. ANCEL – PLANAS
VILLENEUVE LA RIVIERE : STADE COMMUNAL 31/03/2022 à 11h. MM. GARCIA – CHOBEAUX
BAIXAS : STADE SERGE TORREILLES le 04/04/2022 à 10h30. MM. GARCIA – RICHARD
FOURQUES : STADE MUNICIPAL le 04/04/2022 à 10h30. MM. ANCEL – CHOBEAUX
PEYRESTORTES : STADE JACQUES JANZAC le 07/04/2022 à 10h30. MM. GARCIA – RICHARD
LE BOULOU : STADE DES ECHARD le 07/04/2022 à 10h30. MM. ANCEL – PLANAS
RIVESALTES : STADE B le 11/04/2022 à 10h30. MM. GARCIA – RICHARD
SALEILLES : STADE du MOULIN 1, 2, 3 le 14/04/2022 à 10h00. MM. ANCEL – RICHARD

COURRIERS ENVOYES AUX MAIRIES SUITE RAPPORTS DELEGUES

BAGES – TOULOUGES – RIVESALTES – CABESTANY

Le PRESIDENT
M. ANCEL Gérard



Le SECRETAIRE
M. RICHARD Jean-Claude

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Commission de Discipline et d'Éthique

REUNION DU 23/03/22

Président : Philippe MARCO-GREGORI

Secrétaire de Séance : Gérard DUQUESNE

Présent : Gérard ANCEL, Eric MOUSSET,

Représentant des Arbitres : Jamel BEN AMAR

Excusés : Claude POURCEL, Logan ROPERO

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• *Compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'éthique sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif des appels qui pourraient être interjetés contre les décisions suivantes, qui sont susceptibles de recours dans les formes et délais prescrits par les Règlements d'Administration Générale de l'Annuaire du District des P-O.*

R A P P E L

*Les sanctions disciplinaires sont consultables
UNIQUEMENT :

- par le licencié, sur son espace personnel Mon Compte
F.F.F.

- par les clubs, sur FOOTCLUBS (sanctions + procès-
verbaux de la Commission de Discipline et d'Éthique)

Prochaine réunion le 30/03/22

LE PRÉSIDENT

M. Philippe MARCO-GREGORI

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Gérard DUQUESNE

Commission Départementale des arbitres

PROCES-VERBAL REUNION DU 17/03/22

Présents CDA : Boris GIL – Johan PLASMAN – Didier ROMERO

INDISPONIBILITES

- Indisponibilité de M. MENDEZ Thomas – 26/03/2022
- Indisponibilité de M. MERNISSI Younes – 16/04/2022 => 18/04/2022
- Indisponibilité de M^{elle} DABERNAT Jaïna – 11/03/2022 => 21/03/2022
- Indisponibilité de M^{elle} CALEJON Nina – 19/03/2022
- Indisponibilité de M^{elle} CAZORLA Célya – 02/04/2022
- Indisponibilité de M^{elle} VIERS Morgane – 18/04/2022 => 24/04/2022
- Indisponibilité de M. AMIAR Kamel – 19/03/2022
- Indisponibilité de M. ID BOUSSADEL Brahim – 27/03/2022
- Indisponibilité de M. PEREZ Dylan – 27/03/2022
- Indisponibilité de M. TAL HOUARN Cyril – 14/03/2022 => 29/03/2022
- Indisponibilité de M. BAR Alexis – 23/04/2022
- Indisponibilité de M. BATALLA LLASAT Ignaki – 10/04/2022 => 29/05/2022
- Indisponibilité de M. PARAYRE Romain – 19/03/2022
- Indisponibilité de M. HADDAD Jibril – 19/03/2022
- Indisponibilité de M. GAUTERON Eliott – 19 & 20/03/2022
- Indisponibilité de M. TADDEI Loic – 19 & 20/03/2022
- Indisponibilité de M. BOUDRAI Bilal – 26/03/2022
- Indisponibilité de M. BOUABDALLAH Aicha – 10/04/2022

PROCES-VERBAL REUNION DU 24/03/22

Présents CDA : Boris GIL – Johan PLASMAN – Didier ROMERO

INDISPONIBILITES

- Indisponibilité de M. HADDAD Jibril – 23/03/2022 + 26/03/2022
- Indisponibilité de M. DAUSE Vincent – 27/03/2022
- Indisponibilité de M^{elle} DABERNAT Jaïna – 25/03/2022 => 28/03/2022
- Indisponibilité de M^{elle} CALEJON Nina – 26 & 27 / 03 / 2022
- Indisponibilité de M^{elle} CAZORLA Célya – 03/04/2022
- Indisponibilité de M^{elle} VIERS Morgane – 26/03/2022 + 2 & 3 / 04 / 2022
- Indisponibilité de M^{elle} MARTIN Axelle – 26 & /03/2022



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- Indisponibilité de M. AMIAR Kamel – 26/03/2022
- Indisponibilité de M. MARTINEZ Rémy – 26/03/2022
- Indisponibilité de M. SOTO Lucas – 23/03/2022
- Indisponibilité de M. BERTHAUME Rémi – 09/04/2022
- Indisponibilité de M. AMBROISE Eros – 26/03/2022
- Indisponibilité de M. BRISSY Noha – 26/03/2022
- Indisponibilité de M. PARAYRE Romain – 23/03/2022
- Indisponibilité de M. PERIN Nathan – 09/04/2022
- Indisponibilité de M. MAACHI Farid – 23/04/2022
- Indisponibilité de M. ROPTIN Antoine – 09/04/2022 + 04/06/2022 + 16/04/2022 + 14/05/2022 + 28/05/2022
- Indisponibilité de M. BOUDRAI Bilal – 02/04/2022

La CDA

